



## Prédication du dimanche des réfugiés 17 juin 2012

### Une vision du Jugement

Lectures bibliques: Matthieu 25/31-46

Les Eglises de Suisse consacrent ce dimanche aux réfugiés, nous invitant à réfléchir, à la lumière de l'Evangile, à celles et ceux qui ont dû partir chercher asile loin de leur terre natale, et à l'accueil qui leur est réservé dans notre pays. Cela m'a amené à reprendre ce matin un texte bien connu de l'Evangile selon Matthieu, où il est notamment question de l'étranger et de son accueil.

Ce récit fait partie des derniers enseignements de Jésus, juste avant son arrestation et sa condamnation. Les trois textes qui composent le 25<sup>ème</sup> chapitre de l'Evangile évoquent tous un jugement ou un tri :

- il y a d'abord la parabole des dix jeunes filles, qualifiées de *sages* ou d'*insensées* selon qu'elles ont pensé ou non à prendre assez d'huile pour garder leurs lampes allumées jusqu'à l'arrivée de l'époux ;
- il y a celle des serviteurs qualifiés de *bon et fidèle* ou de *méchant et paresseux* selon qu'ils ont choisi ou eu peur d'investir dans le monde les trésors que leur maître leur aura confiés en partant ;
- il y a enfin l'image des *brebis* et des *chèvres* que leur propriétaire sépare en faisant deux troupeaux ;

ce n'est pas une parabole ni une annonce du jugement dernier, mais la description d'un tri qu'opérera le *Roi* entre ceux qui auront agi conformément au Royaume de Dieu et ceux qui ne l'auront pas fait.

Mais qui est concerné par ce tri : tous les hommes de manière individuelle, d'après leur comportement, ou bien les *nations* en tant que collectivités, comme le suggère littéralement le texte grec ?

Et qui sont les *petits frères* malades, nus, affamés, émigrés ou emprisonnés dont il est fait mention : s'agit-il de tous les *petits*, de tous les humains en situation de détresse, d'exclusion et de précarité,

ou des chrétiens seulement, menacés, voire persécutés à l'époque, - car c'est aux membres de l'Eglise que l'on réservait le nom de *frères* ou de *sœurs*, et c'est bien d'eux que Jésus disait, dans son message d'adieu :

*'Ils vous haïront et vous mettront à mort à cause de mon nom...'* (Matth. 24/9) ?

Les paraboles qui précèdent, - celle des dix jeunes filles *sages* ou *insensées*, et celle des trois serviteurs chargés des richesses de leur maître absent -, soulignent clairement la responsabilité personnelle, le comportement de chacun(e).

Peut-être la première évoque-t-elle la persévérance de la *foi* de ceux qui attendaient le retour du Christ, et la deuxième l'*espérance* nécessaire pour investir avec confiance les trésors de l'Evangile ; en ce cas, l'histoire des *brebis* et des *chèvres* concernerait l'*amour*, - la manière dont l'amour aura été manifesté dans la vie quotidienne de chaque témoin du Christ.

Et comme c'est la conclusion de la réponse de Jésus à la question que lui avaient posée ses disciples :

*'Quand les temps de la fin surviendront-ils, et à quoi les reconnâtrons-nous ?'*  
(Matth. 24/3),

c'est comme si Jésus suggérait que chacune de leurs rencontres humaines constituait, en puissance, l'accomplissement des temps, - ou, pour le dire autrement, que chaque visage survenant sur notre route contenait secrètement, si nous nous en approchons, une part d'éternité...

\*

\*

\*

A la lumière de ce texte, j'aimerais vous proposer trois réflexions pour ce *dimanche des réfugiés*.

a) Premièrement, je remarque tous sont surpris lorsque le *Roi* leur dévoile son jugement : les *bénis* comme les autres ne se rappellent pas quand ils ont, sans même le savoir, accueilli, visité ou réconforté ce *Roi* en la personne d'un étranger, d'un malade ou d'un affamé, - ou quand, à l'inverse, ils n'ont rien fait...

Pour moi, cela signifie qu'il nous est impossible d'appliquer une loi morale, un code d'obligations religieuses qui nous assurerait par avance de nous trouver du 'bon' côté, - d'être *brebis* plutôt que *chèvres* dans le troupeau de Dieu : cela appartient à Dieu seul.

Nous vivons présentement sans pouvoir mesurer la pleine portée de nos actes, incapables de savoir quel regard Dieu porte sur eux, - et c'est là une libération qui découle de notre foi en Jésus Christ : Celui qui juge notre vie et nos actes n'est pas autre que Celui qui nous a rejoints dans les ambiguïtés et les tensions de notre condition d'humains, jusqu'à partager l'abandon, l'injustice et même la mort...

\*

\*

\*

b) D'ailleurs, - et c'est ma deuxième réflexion -, l'histoire des *brebis* et des *chèvres* ne ressemble guère à un jugement qui classerait les humains en deux catégories bien distinctes : tous les *bons* d'un côté, tous les *méchants* de l'autre.

En effet, qui d'entre peut estimer appartenir pleinement à l'un ou à l'autre *troupeau*, plutôt qu'aux deux à la fois ?!

Qui pourrait affirmer n'avoir jamais croisé un malade, un affamé ou un étranger... et être simplement passé à côté de cet être en détresse ? Et à l'inverse, y a-t-il un(e) seul(e) de nous et de nos semblables qui n'aurait jamais accueilli un étranger, assisté un malade, nourri un affamé ni visité un prisonnier ?!

L'impossibilité de ce 'tout ou rien', de ce 'toujours ou jamais', incite à penser que Jésus ne parlait pas ici de deux catégories d'humains, dont les uns seraient destinés au 'paradis' et les autres aux 'enfers', - à moins que nous ne nous retrouvions toutes et tous dans un 'purgatoire' né de l'imagination des théologiens, ... mais dont la Bible ne parle jamais !

En vérité, plutôt que d'un jugement des personnes d'après leurs actes ou leurs manquements, ce récit de l'Évangile suggère un jugement, une évaluation de nos actes, - et il nous invite à les considérer en nous plaçant devant Celui qui est à la fois le *Roi* et notre compagnon, le *Fils (divin) de l'Homme* et notre frère en humanité, et plus particulièrement encore le frère de tout être humain dans la précarité, la détresse, l'humiliation et l'exclusion.

C'est en ce sens qu'il faut entendre cette parole de Jésus :

*'Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits de mes frères,  
c'est à moi que vous l'avez fait.'*

Et ce n'est certainement pas par hasard que cette phrase est prononcée à la veille-même du jour où Jésus sera arrêté, jugé, condamné et exécuté...

\*

\*

\*

c) J'aimerais enfin mettre en lumière un détail de ce texte, - mais les détails des Ecritures sont rarement sans importance

Lorsque ceux qui ont agi en compassion et en solidarité expriment leur surprise en découvrant la portée de leurs actes, ils évoquent chacune des situations particulières de détresse humaine qu'ils ont rencontrées :

*'Quand donc t'avons-nous vu affamé et t'avons-nous nourri ?  
quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous accueilli ?  
quand t'avons-nous vu nu et t'avons-nous vêtu ?  
quand t'avons-nous vu malade ou emprisonné et sommes-nous venus vers toi ?'*

Mais ceux qui n'ont pas agi en parlent autrement, - ils généralisent toutes ces situations de détresse :

*'Quand donc t'avons-nous vu affamé ou assoiffé, étranger ou nu,  
malade ou prisonnier, et ne t'avons-nous pas porté assistance ?'*

Ceux qui se sont approchés auront rencontré des êtres humains confrontés à des épreuves précises, particulières ; au contraire, ceux qui ont passé leur chemin sans s'arrêter ni s'approcher n'y auront vu qu'un malheur anonyme et impersonnel, sans visage...

Il y a ainsi une profonde différence entre ce qu'auront vu les uns et les autres :

- d'un côté des vies uniques, à nulle autre pareilles, comme les personnes que Jésus de Nazareth rencontrait en chemin dans leur souffrance propre, leur infirmité particulière, leurs peurs et leurs malheurs,
- et de l'autre des généralités, comme celles que l'on résume par des graphiques ou des statistiques, des chiffres !

L'être humain, tel que le voyait et le voulait Jésus, tel qu'il le rencontrait sur les chemins de Galilée, est toujours un être unique aux yeux Dieu, un visage particulier dans sa situation à nulle autre pareille, - et c'est comme tel qu'il nous invite aussi à le voir et à le rencontrer au quotidien de nos carrefours.

Il n'y a pas, en Christ, 'le réfugié', 'le prisonnier' ni 'le malade' abstrait, mais toujours tel homme, telle femme unique, - tel enfant de Dieu qui ne se laisse pas réduire au point d'une statistique !

\*

\*

\*

Je crois que nous touchons là à quelque chose d'essentiel dans l'Évangile, s'agissant de l'humain, notamment de l'humain dans le malheur : d'un émigré, d'un réfugié, d'un requérant d'asile.

Quelque chose qui distingue la responsabilité spécifique d'une Eglise de celle d'un Etat : il appartient à l'Etat de juger et d'arbitrer d'une manière générale, en considérant la situation d'ensemble d'un pays, voire, plus globalement, du monde à un moment donné, - mais il appartient à l'Eglise d'agir comme avocate, prenant parti en actes et en paroles pour le *'plus petit d'entre les frères (et sœurs)'* en humanité : l'oublié, le sans-voix et le laissé-pour-compte.

Un Etat doit à ses citoyens d'orienter sa politique en tenant compte de vues d'ensemble, de chiffres et de statistiques, tandis qu'une Eglise doit à l'Evangile de considérer chaque être humain dans la singularité de son histoire, de son parcours de vie, avec sa face de clarté et ses obscurités.

Dans leur message pour ce dimanche des réfugiés, l'Eglises de Suisse citent en exergue un verset de l'épître aux Hébreux :

*(Hébr. 13/2)*

*'N'oubliez pas l'hospitalité, car, grâce à elle, certains, sans le savoir, ont accueilli des anges.'*

Tous ceux qui cherchent refuge en Suisse ne sont certainement pas des *anges*, - et il appartient à l'Etat d'examiner la demande et le parcours, les motivations de chacune et de chacun d'entre eux...

Mais les Eglises, de leur côté, rappellent dans ce message que

*'(les anges) ne sont pas reconnaissables au premier coup d'œil, voire pas du tout.*

*Nous ne savons pas dans quel être humain se cache un ange.*

*Et parce que cela ne se voit pas sur l'être humain,*

*tout être humain debout à notre porte pourrait être un ange. (...)'*

Aussi arrive-t-il que les Eglises estiment parfois nécessaire d'avertir l'Etat de tel dysfonctionnement, de tel risque d'injustice que pourraient entraîner une loi trop restrictive ou des mesures d'application suspicieuses et répressives, - comme celles adoptées ce jeudi par une majorité du Conseil national.

Les Eglises de Genève l'ont fait, mardi dernier 12 juin, en invitant nos autorités politiques à *'résister à la tentation'* de se laisser influencer par les *'discours simplificateurs, discriminatoires et d'exclusion'* qui prônent des *'camps d'internement'* et cherchent à dresser toujours davantage d'obstacles à la réunion de familles disloquées par la guerre, la violence et l'exil.

A l'ombre de la croix qui est au cœur du drapeau suisse, une voix nous le rappelle, ce matin encore :

*'(...) Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères et mes sœurs, c'est à moi que vous l'avez fait !'*

Ion Karakash